

HISTOIRE

Henri de Navarre passait par là...

En l'an de grâce 1589, Jehan Morice était receveur et fermier des religieux de Saint Martin des Champs à Noisy-le-Grand. Suivant les clauses d'un bail très strict et très détaillé, il était chargé d'exploiter la ferme et les propriétés des moines à Noisy, et de percevoir pour eux les dîmes et différents droits qu'ils possédaient dans cette seigneurie.

L'époque était fort troublée, mais les tempêtes des guerres de religion n'étaient pas encore venues bousculer les projets de Morice. Il a *«fait de grands frais pour labourer et semencer les terres, pour faire la cueillette et amasser les foings, grains, et pour la coupe des boys»*. L'hiver peut venir, il a bien travaillé et *«fait tout devoir pour conserver le revenu de la terre»* de Noisy.

Pendant ce temps, de nombreux événements étaient survenus. Henri III avait été assassiné le 1^{er} août par le moine Jacques Clément, déclenchant à Paris une explosion de joie parmi les ligueurs catholiques, car on ne pardonnait pas à Henri III d'avoir fait la paix avec Henri de Navarre, l'hérétique prétendant au trône.

Le Duc de Mayenne s'était fait donner tous les pouvoirs, avec le titre nouveau de lieutenant général du royaume. N'osant prendre la royauté pour lui, il fit déclarer roi sous le nom de Charles X le Cardinal de Bourbon qui se trouvait alors prisonnier à Tours. Ce cardinal décédait quelques mois plus tard en prison sans avoir jamais régné. En mourant, Henri III avait désigné Henri de Navarre pour son successeur, mais à Paris on l'appelle le plus souvent "**Le Béarnais**" et les ligueurs fanatisent la population. Pendant l'hiver, les affrontements entre les armées des ligueurs et celles du roi Henri sont bien loin de Noisy-le-Grand, mais bientôt Henri de Navarre et ses troupes vont traverser notre région pour le plus grand malheur du fermier Jehan Morice.

Le samedi 17 avril, la ville de Melun se rend et le chroniqueur contemporain Pierre de l'Estoile écrit dans ses mémoires *«La prise de ceste ville, avec celle de Corbeil, Montereau, Lagni et autres passages des rivières saisis en même temps, qui estaient les clefs des vivres de Paris, avancèrent fort le dessein du Roy (Henri de Navarre), qui estoit de faire une diette à ceux de Paris, qui peust tempérer l'ardeur de leurs résolutions et frenaisies»*.

Ce désir de couper les vivres aux Parisiens explique en partie les pillages dont Morice fut l'une des victimes. Comme il le fait savoir à ses bailleurs - les religieux de Saint Martin des Champs. *«Tous les grains, foings et boys qui estoient en la maison ont este prins. Il lui a este pillé et robbé environ six vingt muyds de grain, vingt cinq chevaux, trente cinq vaches, quarante porcs ou environ et quatre cents bestes a layne, avec tous ses autres meubles et ustensiles»*. Tout a été brûlé dans sa maison, il a été lui-même fait prisonnier et a dû payer deux cents écus de rançon pour sa libération. Il est donc dénué de tout et *«n'a plus le moyen de ensemercer les terres quy sont labourées pour ce quil na grain ne chevaux»*. Il demande donc aux religieux de Saint Martin des Champs de le tenir quitte de la moisson de l'année et de choisir pour l'avenir un autre laboureur.

En quoi il se montrait bien candide, car les bons moines ne l'entendaient pas de cette oreille et obtiennent en octobre 1590 le droit de *«faire admener en ceste ville de Paris les biens, grains, vins, bois et aultres choses qui seront saisies appartenant audit Morice leur fermier»*. Après les soldats, les moines ... En somme, le pauvre Morice était pillé deux fois.

A noter cependant que les religieux avaient peut-être, eux aussi, des excuses, car à Paris la famine fut horrible en cette année 1590. Pierre de l'Estoile nous donne d'affreux détails sur les malheureux Parisiens mangeant des cadavres d'animaux, et même la peau des chiens, ainsi que cette recette de pain *«un moien estrange, et duquel on n'avait jamais oui parler, qui estait qu'il estait besoin de faire passer sous la meule et par le moulin les os des morts qui sont aux Innocens(*) de Paris, et les réduire en poudre, pour d'icelle trempée et mollifiée avec de l'eau en faire du pain, qui pourrait servir pour nourrir ceux qui n'avaient point de bled ni moien d'en avoir»*.

(*) **le cimetière des Innocents, le plus grand cimetière de Paris, supprimé en 1786.**

Denise Rousseau

Sté historique de Noisy-le-Grand

(Noisy Magazine trimestriel n° 6 ; 1988 - 4T)